

LA MAIN DANS LA MAIN, BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR, ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€, MENSUEL N°342, JUIN 2017.





## **SOMMAIRE**

- P.2 FÉDÉRATION ÇA SE PASSE DANS LE MOUVEMENT LST
- Rassemblements, campagne d'interpellation
- P.4 NAMUR NE PAS ÊTRE SEULE Sommes-nous des citoyens à part entière ?
- P.5 NAMUR ECHOS DES CAVES
  Avoir le choix libre ou imposé
- P.6 NAMUR NOS DROITS
  L'eau coute cher!
- P.7 NAMUR HORS CADRE
  A la croisée des chemins
- P.8 FÉDÉRATION CA SE PASSE Ici et là on se mobilise

PETITES NOUVELLES

## **CHERS**

# **LECTEURS**

## **EDITORIAL**

Certains d'entre vous reçoivent le journal La Main dans la main pour la première fois.

Nous avons fait le choix de vous l'envoyer pour deux raisons.

Nous considérons d'abord que nous sommes proches. En effet, lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales et construire une société plus juste et plus solidaire nous ressemble, nous rassemble et nous rassemblera.

Nous voulons ensuite vous parler de notre campagne des transparents. Nous la lançons ce début juin pour trouver son aboutissement au mois d'octobre, lors de la journée mondiale du refus de la misère.

Elle s'articule autour de deux idées maîtresses. D'une part, nous dénonçons une série de législations qui rendent les pauvres transparents, invisibles, inexistants. D'autre part, les pauvres sont obligés d'être transparents, de se mettre à nu, car on doit tout savoir d'eux...

Rejoignez-nous!

Fabien Lardinois

Que celui ou celle qui sait lire, lise et PARTAGE ce JOURNAL avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE.



## **FÉDÉRATION**

## CA SE PASSE DANS LE MOUVEMENT LST

Rassemblements, campagne d'interpellation...

## ECHO DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE DES MILITANTS

Ce samedi 03 juin, la 84ème Assemblée des Militants était organisée à Andenne. Ces rassemblements permettent de construire une analyse et une parole communes sur ce que nous vivons au quotidien et ce que nous mettons en place pour être entendus et respectés. Le fruit de nos témoignages et de nos réflexions collectives alimentent les prises de paroles publiques que nous portons dans différents lieux.

Ce jour-là, une quarantaine de militants des différentes régions du Mouvement (LST Andenne, LST Ciney-Marche-Jemelle, LST Namur et LST Hainaut) se sont retrouvés pour échanger autour d'une thématique qui nous préoccupe depuis plusieurs mois : le PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale).

Il est imposé pour l'octroi du RIS, depuis janvier 2017. Nous avons d'abord pris un temps pour bien comprendre ensemble en quoi cela consiste; ce qui est dit dans la loi; les droits que nous avons,... Ensuite, au départ de la lecture du témoignage d'un militant par rapport à son contrat PIIS, nous avons continué à alimenter notre analyse au départ de nos réalités: quelle place a-t-on?, Quelles sont les conséquences de ce contrat dans notre vie quotidienne?

Nous poursuivrons ces réflexions d'ici le 17 octobre, Journée Mondiale du Refus de la Misère. D'après nos premiers constats, ce nouveau contrat n'engage en rien une meilleure garantie contre la misère.



### ECHOS DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU SUIVI DU RGP

Depuis le Rapport Général sur la Pauvreté en 1992-1994, des associations militantes qui rassemblent des personnes en situation de grande pauvreté, ont fait le choix de se constituer en Collectif pour en assurer le suivi. Depuis, nous nous rassemblons, interpellons, participons aux concertations du Service de lutte contre la pauvreté.

Ce 12 mai dernier le Collectif des associations partenaires s'est réuni en assemblée plénière. Dans chacune de nos associations, nous faisons les mêmes constats : d'une part, le droit à la vie privée est de plus en plus mis à mal par de nombreux contrôles qu'on nous impose dans tous les domaines de la vie ; et d'autre part, pour assurer notre sécurité d'existence, nous sommes obligés de répondre à toute une série de conditions, d'activations, de contrôles, de répressions.

Sur la base des partages d'expériences et de notre analyse collective, nous construisons une parole commune pour interpeller les mandataires politiques et l'opinion publique sur les situations d'injustices que nous subissons.

Lors de cette rencontre, nous nous sommes également redit combien il était important de se mobiliser et se rassembler car ce que l'on porte, le point de vue du plus pauvre, doit continuer à interpeller, être entendu et pris en compte dans les débats qui organisent la société. Tout le monde gagne à connaître le point de vue de celui qui est oublié et méprisé dans sa résistance quotidienne. Et tous les citoyens sont largement bénéficiaires du regard qui permet d'évaluer l'application des droits dans une société pour garantir l'accès aux biens fondamentaux pour chacun.



## LA MAIN DANS LA MAIN – N°342 – JUIN 2017



## **FÉDÉRATION**

#### **CAMPAGNE « TRANSPARENTS » 2017**

#### « On nous rend transparents mais nous résistons tous les jours à la misère »

Nous constatons et dénonçons une série de législations qui rendent les pauvres transparents, invisibles, inexistants. D'une part, ils sont obligés d'être transparents, de se mettre « à nu » car on doit tout savoir d'eux, de leur vie. D'autre part, ils deviennent inexistants, transparents, réfugiés dans des zones de survie où ils sont réprimés. En effet, les droits minimaux sont fragilisés par des conditions d'accès qui se multiplient, et des contrôles de plus en plus intrusifs.

Disponibles dans des outils informatiques, tous les parcours de vie des personnes sont accessibles pour les services sociaux qui doivent garantir leurs droits élémentaires. Or, les plus pauvres doivent dire beaucoup plus de leur vie, contrôlés qu'ils sont jusque dans le plus privé. Beaucoup sont poussés à refuser des contrôles qui se définissent plus comme de la répression, que comme des outils de connaissance et d'aide. Et, dans le même temps, au nom de divers mépris, dont le reproche de fraude sociale ne représente qu'un volet, ils doivent se cacher, devenir invisible, sinon ils sont chassés, même des lieux publics. Que reste-t-il encore, quand même la rue ou la place publique devient interdite ? Et, si quelqu'un nous accueille, il faut encore que ça ne se voie pas !

Des personnages transparents témoignent de notre résistance à la misère et de notre refus de cette condamnation. La campagne 2016 a mobilisé de nombreuses personnes, associations et institutions publiques et privées (mutuelles, ONG, syndicats, associations de quartier, maisons médicales, écoles, centres culturels, lieux de vie de particuliers...). Plus de 120 lieux « hébergeaient » un personnage transparent en Wallonie et à Bruxelles.

Cette année encore, les personnages transparents, sont proposés pour interpeller et incarner cette mobilisation à plus grande échelle encore.

Dès début juin, le Mouvement LST entamera sa nouvelle campagne de sensibilisation et d'interpellation afin de dénoncer la fragilisation des droits minimaux et les nombreuses discriminations qui s'imposent aux plus pauvres.

Le 17 octobre 2017, Journée Mondiale du Refus de la Misère, nous vous invitons à venir nous rejoindre avec les personnages transparents au Parlement de Wallonie pour être témoins de nos interpellations.

Vous voulez nous rejoindre et participer à cette campagne ? Contactez la Fédération LST : <a href="mailto:federation@mouvement-LST.org">federation@mouvement-LST.org</a>



## **PETITES NOUVELLES**

#### **ANDENNE**

#### Décès

Le petit Maverick BOUCHER, fils de Laetitia BAURAIN, est parti trop tôt rejoindre les anges. Toutes nos pensées à la famille.



## **NAMUR**

## **NE PAS ÊTRE SEUL**

#### SOMMES-NOUS ENCORE DES CITOYENS À PART ENTIÈRE ?

Nous ne sommes que des numéros, des pions. On te prend pendant un temps puis on te jette quand on n'a plus besoin de toi.

Les gouvernements fédéral et wallon ont mis en place des plans à l'embauche pour soi-disant diminuer le taux du chômage. Mais la réalité est toute autre. Certains d'entre nous n'ont pas accès à ces plans car nous sommes trop vieux, pas assez formés, pas assez flexibles. Comme on ne trouve pas d'emploi grâce à ces plans, nous voilà à la dérive.

On se retrouve alors au Centre Public d'Action Sociale. Là aussi, il faut rechercher un emploi en faisant des formations, des formations à n'en plus finir. Et pour arriver à quoi ? De plus, il faut investir dans les nouvelles technologies pour chercher et répondre aux offres d'emploi (internet, ordinateur, adresse mail, gsm tactile). Quand on a le RIS et qu'il faut bien tout pour tenir le mois, comment fait-on ?

Le taux du chômage a baissé grâce à l'exclusion de milliers de chômeurs. Est-ce un choix politique de laisser un nombre grandissant de personnes dans la précarité ?

Une fois dans la précarité, en bas de l'échelle sociale, il est dur de remonter la pente, gravir ne fusse qu'un étage. C'est un parcours du combattant. Dans la société actuelle au lieu d'avancer nous retournons en arrière.

Quand je pense à mes grands-parents qui se sont battus après la guerre, pour des lois qui nous protégeaient, qui nous assureraient une meilleure sécurité d'existence. Où en sommesnous aujourd'hui ?



Nous nous retrouverons bientôt comme au Moyen-âge. Nous rétrogradons.

Depuis que j'ai 16 ans, j'ai toujours dû me battre pour vivre plus ou moins décemment. J'ai fait des remplacements en secrétariat par une agence d'Interim. J'ai travaillé dans différents domaines (restauration, technicienne de surface, parfumerie, factrice, vendeuse sur les marchés, en ALE...) mais jamais assez longtemps pour avoir droit au chômage.

J'ai fait des formations, des ateliers de réinsertion, du bénévolat qui ne remplit pas mon assiette, du tricot dans un atelier, du relooking de meubles, du théâtre, des cours d'informatique mais pour arriver à rien. Pas d'emploi, pas de travail, pas de revenus pour me sortir de la précarité. Mais merci car j'ai appris beaucoup de choses gratuitement. Que faut-il faire pour sortir de cette spirale infernale qu'est la pauvreté. ? La vie m'a fait devenir une révoltée, une enragée.

Cela fait des mois si pas plusieurs années que je demande à l'assistante sociale de pouvoir faire un article 60. Mais voilà, là aussi la porte se ferme et je n'avais plus l'énergie de la pousser.

## TOUJOURS LUTTER AVOIR PEUR DU LENDEMAIN

Ne dormant plus paisiblement, j'ai des problèmes de santé, le dégoût de vivre même si l'on sait qu'il y a d'autres êtres humains qui vivent des choses pire que nous, qui souffrent beaucoup plus. A force de lutter, on baisse les bras quand on est seul.

Heureusement, il y a LST, le seul endroit où je me sens vraiment citoyenne à part entière. Je suis écoutée, soutenue et parfois remise dans le droit chemin sans être jugée. En discutant avec l'un ou l'autre, j'ai repris du courage pour retourner à l'école en septembre pour avoir mon diplôme de secrétariat et cela pendant deux ans. Avec l'espoir d'être un jour engagée ou dans une autre vie.

Tant que j'aurai la force de lutter, je continuerai pour moi, ma famille et pour ceux qui n'ont plus la force de dire leur révolte face à cette société qui laisse énormément de gens sur le bord de la route.

Myriam Willems

S'IL Y A DES PAUVRES, IL Y A DES RICHES



## **NAMUR**

## **ECHO DES CAVES DE NAMUR**

Ces dernières 'caves' (réunions le mardi soir), nous réfléchissons à ce que chacun peut faire comme choix libre et à l'inverse à ce qui s'impose à nous.

## DES BALANCES DE CUISINE PARTOUT

**Dominique**: Chez moi il y a toujours des balances partout. J'ai calculé que les bougies chauffe-plat tiennent 3 heures. Est-ce que ça coûte moins cher que l'électricité? Et pour le pain qu'on prépare soi-même? J'aime faire mon pain, mais si c'est plus cher, j'irais en acheter.

**Didier**: Pour moi, il doit y avoir toute la nourriture que je veux, mais après je dois faire attention pour d'autres choses.

**Louis**: Toute ta vie, tu vas résister, mais ça laisse des séquelles. Tout le monde a le droit de vivre, de rêver, de réaliser ses projets.

#### LES TIRETTES DE FIN DU MOIS

**Blanche**: Pour moi c'est les tirettes qui équilibrent mon budget. Je dépense de l'argent pour la couture pour en gagner un peu en fin de mois.

C'est comme quand j'étais petite, j'étais fière de ramener des choses à manger pour maman.

Maintenant on ne sait presque plus rien faire. Tu ne sais plus aller dans les poubelles. Maintenant je vais au resto du cœur, mais si j'avais le choix, je n'irais plus.

#### **DES CHOIX 'SOUFFRANTS'**

**Dominique**: Tout le monde doit faire des choix, mais quand on est pauvre, ce sont des choix 'souffrants'.

Ma définition de la pauvreté, c'est à partir du moment où tu ne peux plus choisir ce que tu vas manger et de le manger dans l'intimité de ta famille.

**Maurice**: Et la misère, c'est ne plus pouvoir faire de choix.

**Philippe**: Et quand on n'a plus la capacité à se projeter dans l'avenir.

**Blanche**: Je ne sais pas de quoi demain sera fait.

#### UN CŒUR À LA PORTE

**Dominique**: J'aime regarder 'la petite maison dans la prairie'. Si on regarde ça, c'est qu'on n'est pas bien.

Ce qui me séduit le plus, c'est leur intimité en famille et leur liberté.

Je voudrais juste avoir une petite maison toute simple.

Je fais même des projets de mettre une tente dans les bois avec un chien.

Je fais souvent des projets en l'air, mais dans l'idée que je ne me laisserai écraser par personne.



Ici, dans les logements sociaux, on m'a demandé d'enlever mon bac à compost. Je ne peux pas non plus changer le barillet parce que chaque porte doit être la même.

Et si je voulais accrocher un cœur à la porte?

Si cet article vous fait réagir, ne restez pas seul(e). Rejoignez-nous à la prochaine cave pour réfléchir ensemble!



## LA MAIN DANS LA MAIN – N°342 – JUIN 2017

## **NOS DROITS**

## **NAMUR**

## L'EAU COÛTE CHER!

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE EST UN BESOIN VITAL.

MAIS QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTÉ POUR PAYER SES FACTURES D'EAU?

EN RÉGION WALLONNE, IL EXISTE PLUSIEURS MÉCANISMES : LE FONDS SOCIAL DE L'EAU, LE LIMITEUR DE DÉBIT, ET LE RÔLE HABITUEL D'AIDE DES CPAS.

#### LE FONDS SOCIAL DE L'EAU

En Région wallonne existe un Fonds social de l'eau dont la mission est, notamment, d'intervenir dans le paiement des factures d'eau des consommateurs en difficulté de paiement. 80 % du Fonds doit servir à cet objectif.

#### **QUELLE EST LA PROCÉDURE ?**

Le distributeur (par exemple la SWDE, l'INASEP, VIVAQUA, IDEA) envoie sa facture habituelle de consommation d'eau au consommateur.

Si le consommateur ne paie pas sa facture, le distributeur lui envoie une lettre de rappel, en indiquant qu'il a la possibilité de bénéficier de l'intervention du Fonds social.

En cas de non-paiement de la facture d'eau à l'expiration du délai fixé par le rappel, le distributeur envoie une lettre de mise en demeure, qui doit contenir le texte suivant :

"Si vous éprouvez des difficultés à payer votre facture d'eau, vous avez la faculté de vous adresser au CPAS de votre commune qui pourra examiner avec vous les possibilités de vous aider à la prendre en charge, partiellement ou totalement, via le fonds social de l'eau. En cas de non-paiement à l'issue du délai donné par la mise en demeure, nous transmettons d'initiative votre dossier au CPAS de votre commune.

Si vous ne voulez pas que votre dossier soit envoyé au CPAS de votre commune, veuillez nous en informer. Dans ce cas, les modalités d'intervention financière via le fonds social ne seront plus possibles.

Vos données sont confidentielles, le CPAS est tenu au secret professionnel".

## LE RÔLE DU CPAS: LE DROIT DE TIRAGE

Si le consommateur ne paie toujours pas sa facture d'eau, le distributeur transmet au CPAS compétent la liste des noms des consommateurs en difficulté de paiement.



Le CPAS statue dans les 30 jours de la transmission de la liste, sur l'octroi et le montant de l'intervention financière.

La décision du CPAS est communiquée au consommateur. Comme pour n'importe quelle décision d'aide sociale, un droit de recours est ouvert devant le Tribunal du travail dans les 3 mois de la réception de la décision.

Le distributeur informe le consommateur défaillant de l'éventuelle intervention du Fonds pour la prise en charge totale ou partielle de sa facture.

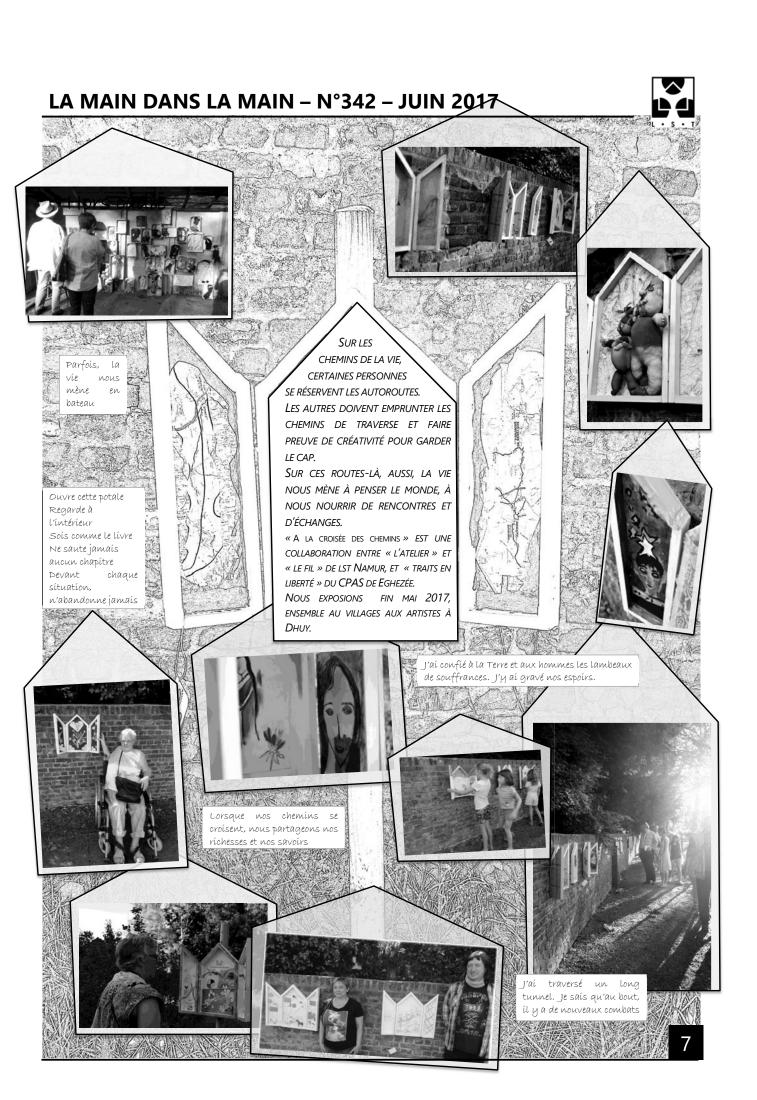
Le CPAS a aussi la possibilité d'intervenir d'initiative auprès du distributeur afin de demander l'intervention du Fonds social au profit de consommateurs susceptibles de connaître des difficultés de paiement de leur facture d'eau.

Quand le CPAS fait appel au Fonds, il active ce qu'on appelle un « droit de tirage » lui permettant d'obtenir l'intervention financière du Fonds.

L'intervention du Fonds est de maximum 500 € par an et par ménage consommateur (avec quelques cas particuliers, notamment les familles nombreuses ou en cas de fuite d'eau).

Le Fonds intervient dans le montant de la facture d'eau et dans le montant des frais et intérêts de retard, ou même les frais d'huissier. Il peut s'agir d'une facture intermédiaire comme d'un décompte annuel.

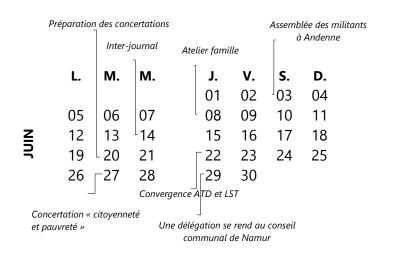
À suivre





## LA MAIN DANS LA MAIN – N°342 – JUIN 2017

## **CA SE PASSE**



#### **ET SURTOUT...**

**Les caves:** A Namur, les mardis 6 et 20 juin. A Andenne, les mardis 13 et 27 juin. Puis à Noiseux le lundi 19 juin.

LE GROUPE DES JEUNES d'Andenne se retrouve les jeudis de 19h à 21h.

**L'ATELIER :** à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve le samedi 10 juin.

**LES PERMANENCES :** le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi après-midi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ SE voit tous les mercredis

Nous sommes également tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

## **PETITES NOUVELLES**

## **NAMUR**

## DÉCÈS

Ce 18 mai, l'abbé Paul Malherbe nous quittait après une vie bien remplie à travers une multitude d'engagements pour bâtir un monde plus juste et plus solidaire. Prêtre d'une paroisse du centre -ville, il était "un levain" dans la vie d'une communauté paroissiale qui s'implique dans des projets pour améliorer le quotidien des plus pauvres. Un lavoir, des logements accessibles, un accueil pour les plus pauvres dans le presbytère où se rencontrent de nombreuses personnes qui vivent à la rue et d'autres.

Paul était attentif aux cheminements de LST et il n'hésitait pas à se faire le relais de nos interpellations dans une homélie ou dans le sermon en wallon des fêtes de Wallonie.

A sa famille, Bernadette et Luc qui étaient des pionniers en bibliothèque de rue, ses amis de la permanence du "Vi clotchi" et les membres de la communauté paroissiale, nous tenons à marquer notre sympathie dans ces moments où un vide se fait sentir. Comme Paul nous y invite, osons croire et agir pour un monde plus juste et plus fraternel.

Les amis de LST

#### « LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

#### ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'Actualités Andennaises Du Hainaut : Fabien

De Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne : Chantal De Namur : Andrée, Cécile, Francine, Jean-François, Josiane, Luc, Philippe et l'équipe de rédaction et

### d'envoi

#### NOS ADRESSES DE CONTACT

#### A ANDENNE:

L.S.T Andenne asbl - Tél.: 085/ 84.48.22 Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne andenne@mouvement-lst.org

Cpte: IBAN BE96 3500 2327 8305

#### A CINEY-MARCHE:

L.S.T Ciney-Marche - Tél.: 0479/28.90.57 Route de France, 5 - 5377 Baillonville ciney-marche@mouvement-lst.org Cpte: IBAN BE71 7925 8843 2869

### PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois

Rue de l'Esclopperie 1- 7040 Quévy-le-Grand Tél: 065/88.59.50 – 0479/28.90.57 hainaut@mouvement-lst.org

Cpte: IBAN BE67 0013 3858 9387

#### A NAMUR:

L.S.T Namur - Tél.: 081/22.15.12 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur namur@mouvement-lst.org Cpte: **IBAN12 0011 2378 3392** 

#### A TUBIZE:

Claire Goethals - Tél.: 067/64.89.65 Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal tubize@mouvement-lst.org

**POUR PLUS D'INFORMATIONS** RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

#### ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an Cpte : **IBAN BE 670013 3858 9387** De la Fédération Luttes Solidarités Travail 27 rue Pépin – 5000 Namur

#### Dons

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte **IBAN BE 23 2500 08303891.** BIC: GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention: Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).



#### AVEC LE SOUTIEN



De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE!